



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

travail le dimanche

Question écrite n° 109594

Texte de la question

Mme Gisèle Biémouret attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le rapport du travail du dimanche pourtant promis par le Gouvernement. Alors que la commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations de l'Organisation Internationale du travail (OIT) vient de dresser dans son rapport annuel un constat sans équivoque de la loi généralisant le travail dominical en France, elle rappelle que le Gouvernement s'était engagé à rendre un rapport sur le travail dominical en France au plus tard mi-2010. Elle s'étonne que ce rapport, qui concerne des millions de nos concitoyens - dont 6,5 millions de salariés - ne soit toujours pas paru. Elle lui demande donc de bien vouloir lui en indiquer les raisons ainsi que de lui préciser si la publication de ce rapport est toujours d'actualité.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109594

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5365

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)